Ville de
L'Ancienne-Lorette
On est unique

1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

Que le conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le mardi 28 mai 2024 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, situé au 1575, rue Turmel, statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- Propriété sise au 1614, rue Saint-Cyrille, L'Ancienne-Lorette, lot 1 778 165 du cadastre du Québec : permettre pour un terrain transversal intérieur l'implantation d'une remise en cour avant secondaire, alors que le *Règlement de zonage n^{o} V-965-89* prescrit que les remises ne sont autorisées qu'en cours latérales et arrière;

- Propriété sise au 1369, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette, lot 1 310 766 du cadastre du Québec : permettre la construction d'un bâtiment principal à usage mixte (h3) avec les éléments dérogatoires au *Règlement de zonage n^{o} V-965-89* suivants :

    - Un bâtiment d'une hauteur de 11,4 mètres comportant 3 étages, alors que le maximum autorisé est de 10 mètres et de 2 étages;

    - Une marge de recul avant de 4,2 mètres dans sa partie la plus rapprochée, alors que le minimum prescrit est de 9,1 mètres;

    - Une marge de recul latérale de 4,7 mètres et une marge de recul arrière de 8,7 mètres, alors que le minimum prescrit est de 11,4 mètres, soit la hauteur du mur adjacent;

    - La présence de balcons situés à une distance de 2,1 mètres de la ligne latérale de terrain et de 4,5 mètres de la ligne arrière, alors que le minimum prescrit est de 8,6 mètres, soit 75 % de la marge de recul prescrite.

- Propriété sise aux 2121 à 2129, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Ancienne-Lorette, lot 1 311 001 du cadastre du Québec : permettre l'agrandissement du bâtiment principal (h5) avec les éléments dérogatoires au *Règlement de zonage n^{o} V-965-89* suivants:

    - Une marge de recul avant de 5,5 mètres, alors que le minimum prescrit est de 7,6 mètres;

- L’agrandissement d’une aire de stationnement en cour avant du bâtiment principal, alors que les stationnements ne sont autorisés qu’en cours latérales et arrière;

- Un ratio de 1,3 case de stationnement par logement, alors que le minimum prescrit est de 1,5 case de stationnement par logement.

- Propriété sise au 6300, boulevard Wilfrid-Hamel, L’Ancienne-Lorette, lot 1 310 759 du cadastre du Québec : permettre l’agrandissement du bâtiment principal commercial avec un coefficient d’occupation du sol de 0,18, alors que le minimum prescrit par le *Règlement de zonage n^{o} V-965-89* est de 0,25;

- Propriété sise au 6380, boulevard Wilfrid-Hamel, L’Ancienne-Lorette, lot 1 310 770 du cadastre du Québec : permettre l’installation d’une enseigne sur pylône à une distance de 2 mètres de la ligne de rue, alors que le minimum prescrit par le *Règlement de zonage n^{o}V-965-89* est de 6 mètres.

Les modalités de consultations publiques sont prévues ainsi :

Toute personne intéressée par ces demandes pourra transmettre des questions, commentaires ou tout document pertinent, par courriel, à l’adresse *urbanisme@lancienne-lorette.org*, ou par téléphone, au 418 641-6127, poste 1153, et ce, avant le 28 mai 2024, à 16 h 30, ou soumettre ses questions ou commentaires lors de la séance du conseil municipal via la plateforme numérique (*Youtube*) ou en personne à l’hôtel de ville. Les interventions seront lues telles que formulées lors de cette séance.

Fait à L’Ancienne-Lorette, ce 13 mai 2024

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière

Ville de L'Ancienne-Lorette
On est unique

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES ET PIIA
1369, RUE NOTRE-DAME

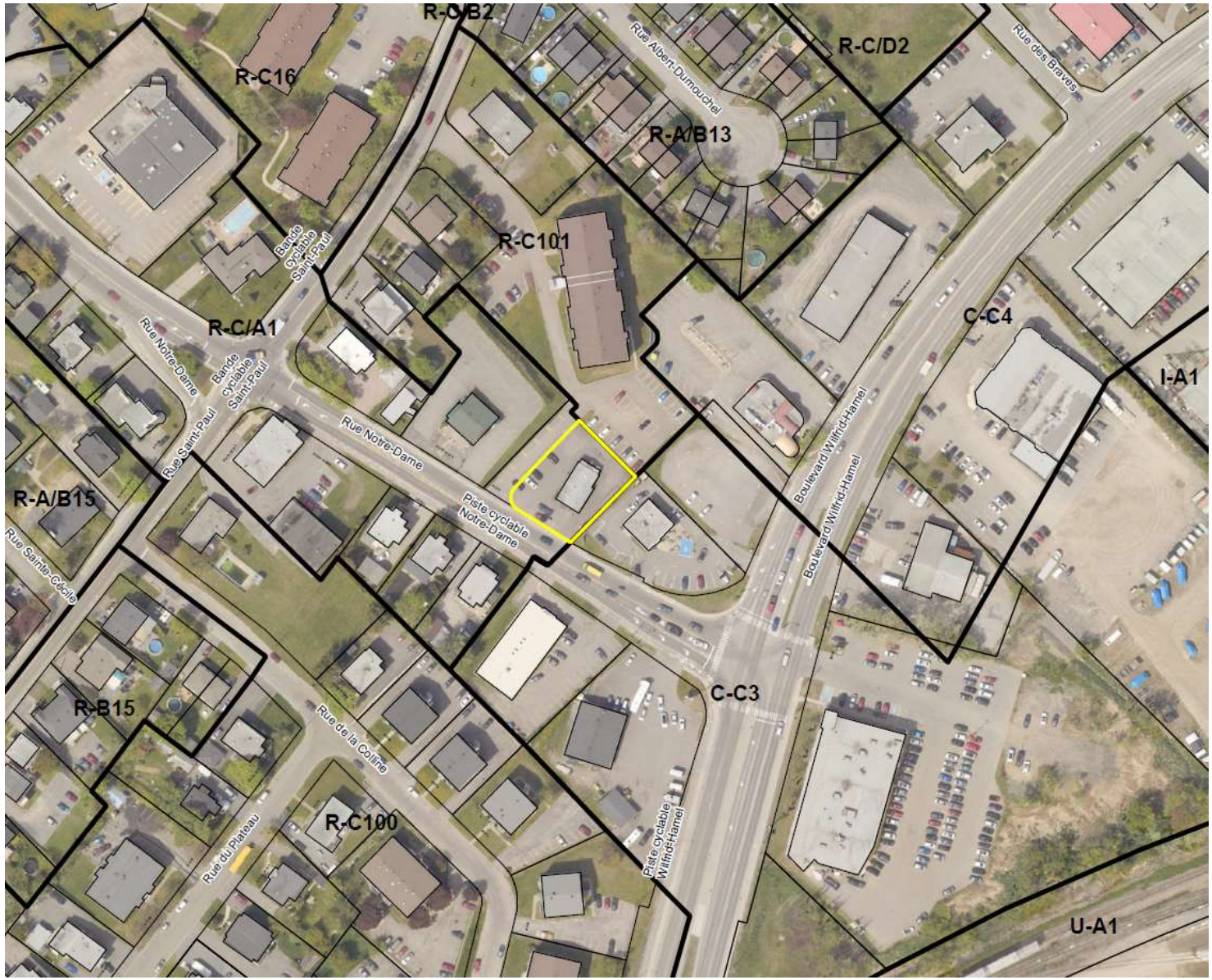
R-C/B2
R-C/D2
R-C16
R-A/B13
R-C101
R-C/A1
C-C4
I-A1
R-A/B15
R-B15
C-C3
R-C100
U-A1
Rue Albert-Dumouchel
Rue des Braves
Bande cyclable Saint-Paul
Rue Notre-Dame
Rue Saint-Paul
Bande cyclable Saint-Paul
Rue Notre-Dame
Piste cyclable Notre-Dame
Boulevard Wilfrid-Hamel
Boulevard Wilfrid-Hamel
Rue Sainte-Cécile
Rue de la Colline
Rue du Plateau
Piste cyclable Wilfrid-Hamel

Boulevard Wilfrid-Hamel
Boulevard Wilfrid-Hamel
#1373
#1377-#1375
Rue Notre-Dame
Piste
cyclable
Notre-Dame
#1360

Boulevard Wilfrid-Hamel
Rue Notre-Dame
Rue Notre-Dame
Rue Notre-Dame
Rue Notre-Dame
© XEOS Imaging Inc.

AUTO - SERVICE - RÉPARATION - PISCINE - SPAS - TOILE
PISCINES
CAPITALE

VENTE - RÉPARATION - PISCINE - SPAS - TOILE

ANALYSE - SERVICE - RÉPARATION

NATURE DE LA DEMANDE

Permettre la construction d'un bâtiment principal à usage mixte (h3) avec les éléments dérogatoires au *Règlement de zonage nº V-965-89* suivants :

- Un bâtiment d'une hauteur de 11,4 mètres comportant 3 étages, alors que le maximum autorisé est de 10 mètres et de 2 étages;

- Une marge de recul avant de 4,2 mètres dans sa partie la plus rapprochée, alors que le minimum prescrit est de 9,1 mètres;

- Une marge de recul latérale de 4,7 mètres et une marge de recul arrière de 8,7 mètres, alors que le minimum prescrit est de 11,4 mètres, soit la hauteur du mur adjacent;

- La présence de balcons situés à une distance de 2,1 mètres de la ligne latérale de terrain et de 4,5 mètres de la ligne arrière, alors que le minimum prescrit est de 8,6 mètres, soit 75 % de la marge de recul prescrite.

IMPLANTATION

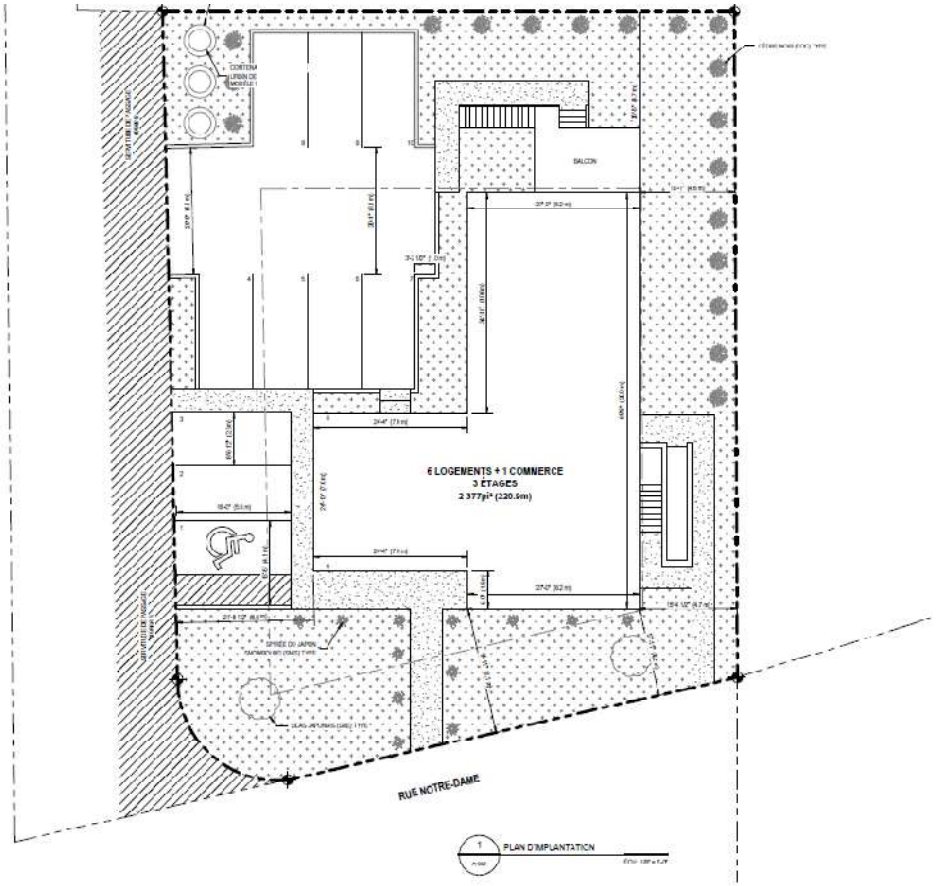

ESQUISSE VISUELLE

Fibrociment
St-Laurent - Clin 6.25"
Couleur: Noisetier

Fibrociment
James Hardie - Hardieplank Lisse
Couleur: Blanc

Bloc maçonnerie 8x16
TechoBloc - Architectural - Lisse
Couleur: Charbon

Fibrociment
James Hardie - Panneaux lisses
Couleur: Noir minuit

ESQUISSE VISUELLE

ESQUISSE VISUELLE

ESQUISSE VISUELLE

Ville de
L'Ancienne-Lorette
On est unique

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
1614, RUE SAINT-CYRILLE

R-A/B54B
R-A/B58
R-B8
C-V/B1
C-V/A
R-A/B60
Rue Guévremont
Rue Sainte-Thérèse
Rue Sainte-Marie
Rue des Érables
Rue Saint-Jacques
R-A/B25
R-A/B78
Rue Saint-François
C-V/C1
R-A/B65
Rue Guévremont
R-B9
Rue Saint-Albert
Rue Alfred
Rue Saint-Cyrille
R-B7
P-B3
Rue Duvernay
Rue Père-Chaumonot
Rue Notre-Dame
R-A/B21
Rue de Chantelle
R-A/B19
Rue Père-Chaumonot
R-A/B20
C-V/D1
Rue Turmel
C-V/B2
P-A2
Rue du Bosquet
Rue du Bosquet
Rue du Buisson
Rue Saint-Benoît
Bandes cyclables Turmel
Rue Sainte-Monique
Rue Saint-Luc
R-B14
Rue des Cèdres
Route de l'Aéroport
Rue du Parc
R-C2
Rue du Parc
R-A/B76
R-A/B18
R-A/B71
Route de l'Aéroport
Route de l'Aéroport
Rue du Chanoine-Dupré
Rue du Chanoine-Dupré
R-A/A6
Rue Saint-Cyrille
Rue du Couvent
U-B1

Rue Alfred
#1608
#1614
#1618
Rue Saint-Cyrille
#1607
#1615-#1613
#1619

Cour avant secondaire rue Saint-Cyrille

NATURE DE LA DEMANDE

Permettre pour un terrain transversal intérieur l'implantation d'une remise en cour avant secondaire, alors que le *Règlement de zonage nº V-965-89* prescrit que les remises ne sont autorisées qu'en cours latérales et arrière.

PLAN PROJET D'IMPLANTATION

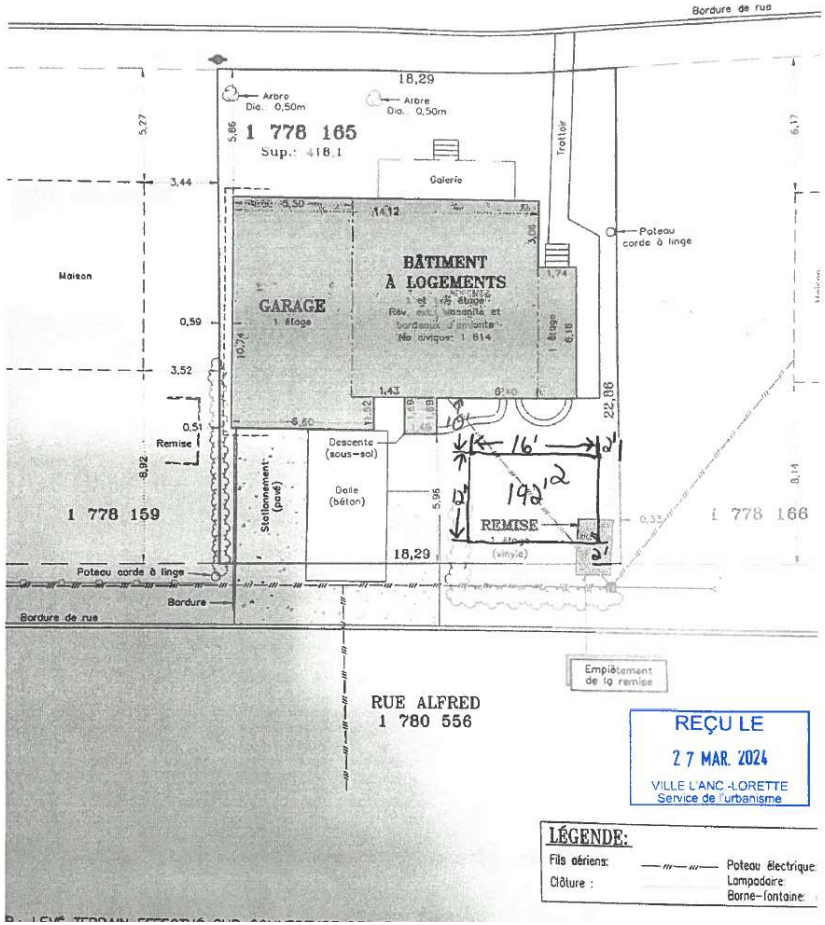

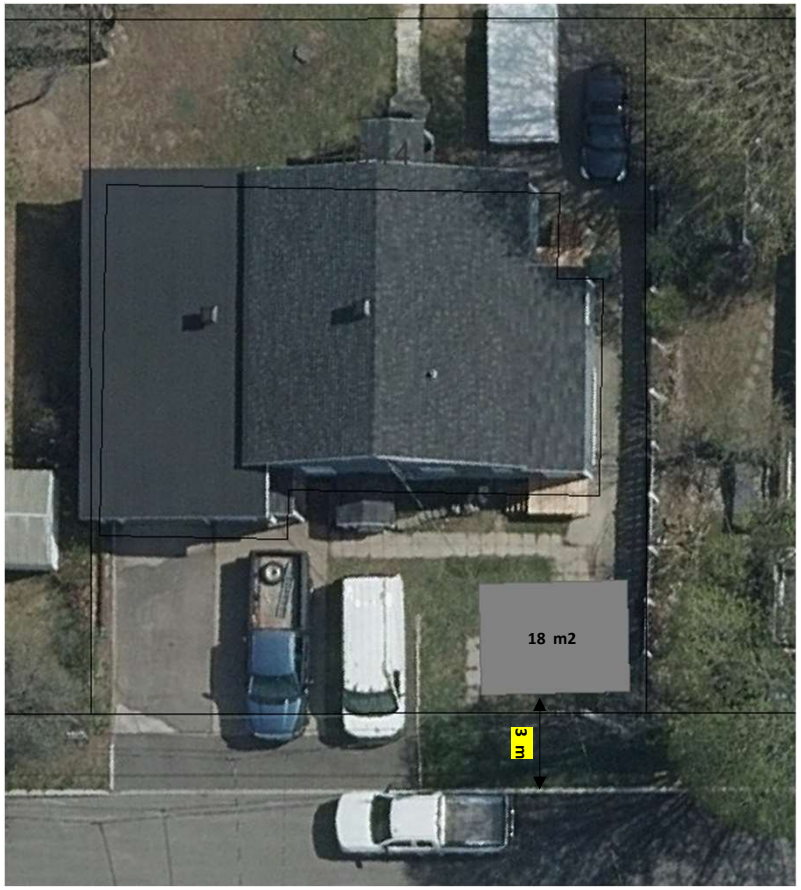

Emplacement prévu

Modèle

Ville de L'Ancienne-Lorette
On est unique

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ET PIIA
2121 à 2129, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

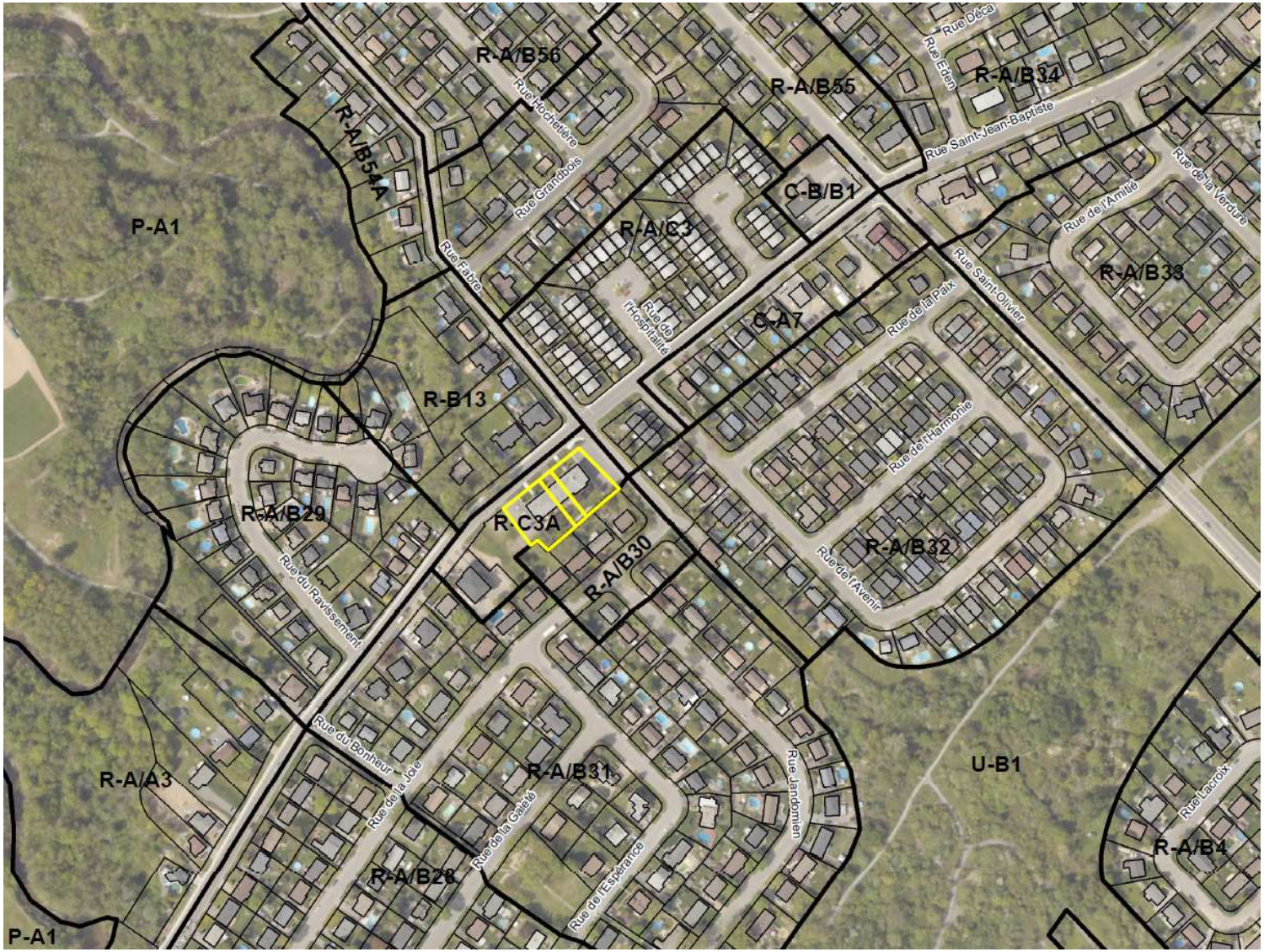
R-A/B56
R-A/B55
R-A/B34
R-A/B54A
C-B/B1
R-A/C3
P-A1
R-A/B33
C-A7
R-B13
R-A/B29
R-C3A
R-A/B30
R-A/B32
R-A/A3
R-A/B31
U-B1
R-A/B28
R-A/B4
P-A1
Rue Déca
Rue Eden
Rue Saint-Jean-Baptiste
Rue de l'Amitié
Rue de la Verdure
Rue Hochetière
Rue Grandbois
Rue Fabre
Rue de l'Hospitalité
Rue Saint-Olivier
Rue de la Paix
Rue de l'Harmonie
Rue de l'Avenir
Rue du Ravissement
Rue du Bonheur
Rue de la Joie
Rue de la Gaieté
Rue de l'Espérance
Rue Jandomien
Rue Lacroix

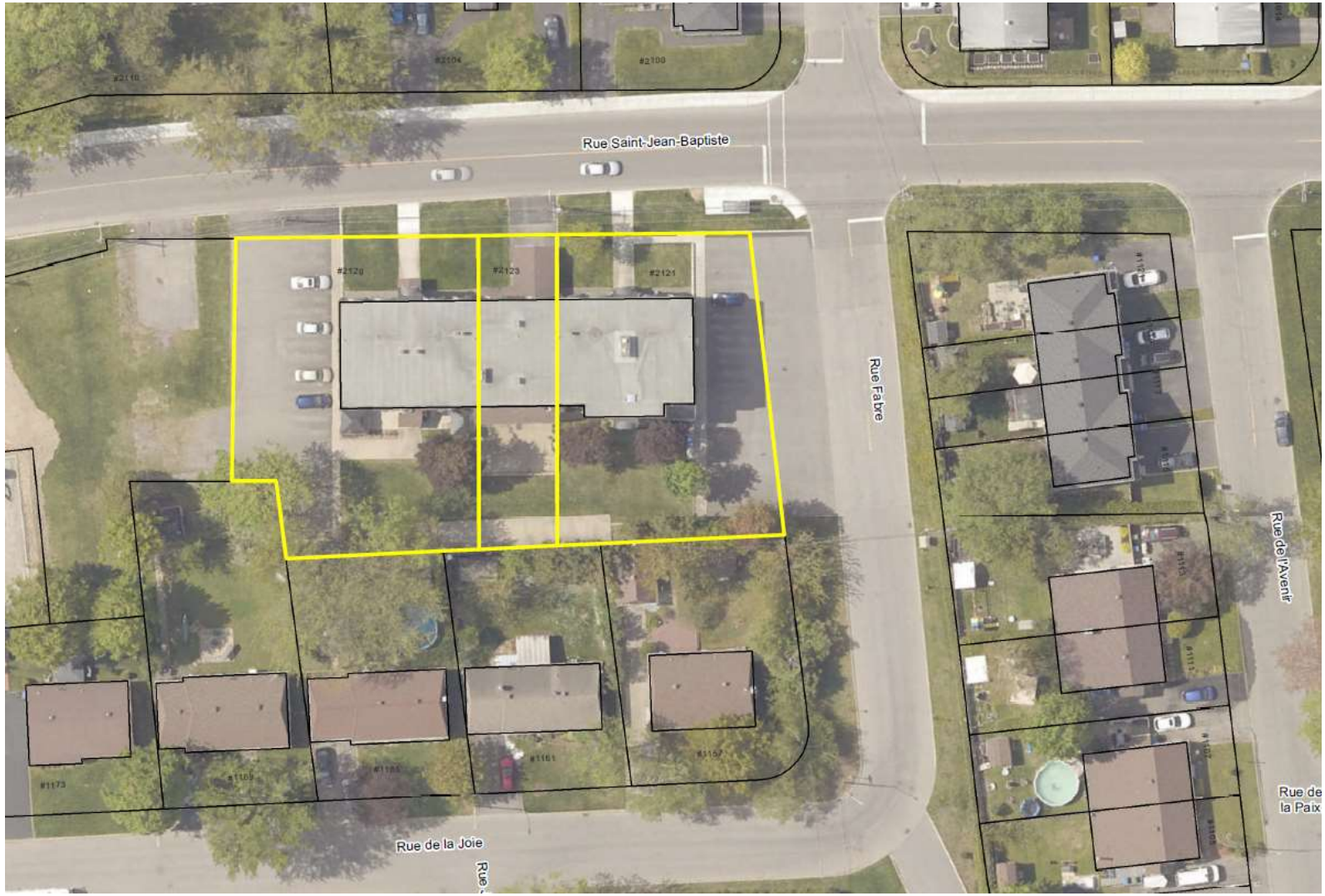
Rue Saint-Jean-Baptiste
Rue Fabre
Rue de l'Avenir
Rue de la Joie
Rue de la Paix
#2120
#2123
#2121
#2104
#2100
#1173
#1169
#1165
#1161
#1157
#1153
#1149

2121
2123

2123

2123

NATURE DE LA DEMANDE

Permettre l'agrandissement du bâtiment principal (h5) (cage d'escalier) avec les éléments dérogatoires au *Règlement de zonage nº V-965-89* suivants :

- Une marge de recul avant de 5,5 mètres, alors que le minimum prescrit est de 7,6 mètres;

- L'agrandissement d'une aire de stationnement en cour avant du bâtiment principal, alors que les stationnements ne sont autorisés qu'en cours latérales et arrière;

- Un ratio de 1,3 case de stationnement par logement, alors que le minimum prescrit est de 1,5 case de stationnement par logement.

PLAN PROJET D'IMPLANTATION

NOTES:
1. CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CAGE D'ESCALIER À L'AVANT DE L'IMMEUBLE
2. AJOUT DE 2 CASES DE STATIONNEMENT EN FAÇADE AVANT
3. PLANTATION DE 4 ARBRES FRUITIER À MOYEN DÉPLOIEMENT

LÉGENDE:

ARBRE FRUITIER

GAZON

ARBRE PROPOSÉ:AMÉLANCIER CANADENSIS

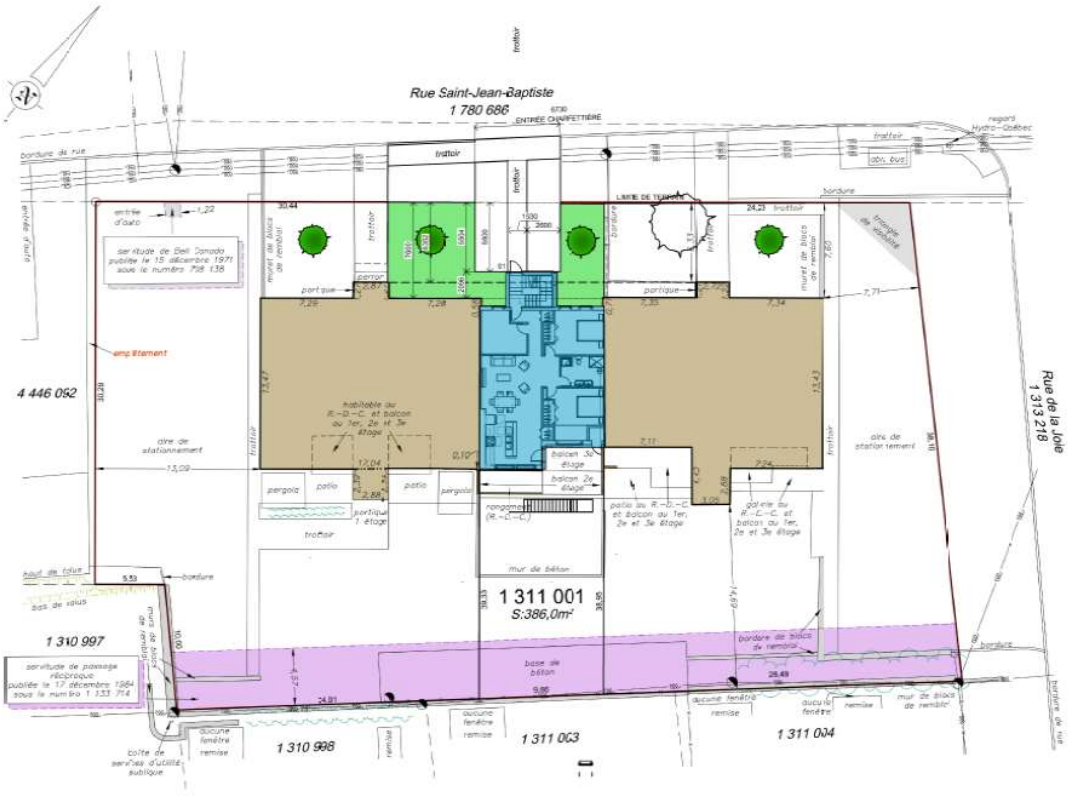

PROPOSITION ESCALIER AVANT

ÉCHELLE 1/300

P.A.MARQUIS, architecte
PIERRE-ANDRÉ MARQUIS, M.C.A.Q.
10101, AVE ROYALE,
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ,
QUÉBEC, G0A 3C0
Téléphone: 1.418.523-9108,
architecte@pamarquis.ca

Ordre des architectes du Québec
3586
PIERRE-ANDRÉ MARQUIS
ARCHITECTE

CLIENT:
M. FRÉDÉRIQUE TREMBLAY

PROJET:
AMÉNAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SUR 3 ÉTAGES
2123, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
ANCIENNE-LORETTE, QC.,

TITRE:
DEMANDE DE DÉROGATION
ECHELLE:
1/300

DATE:
03/05/2024
NO. PROJET:
P.590_A.11-24

01
04

PLANS D'ARCHITECTURE

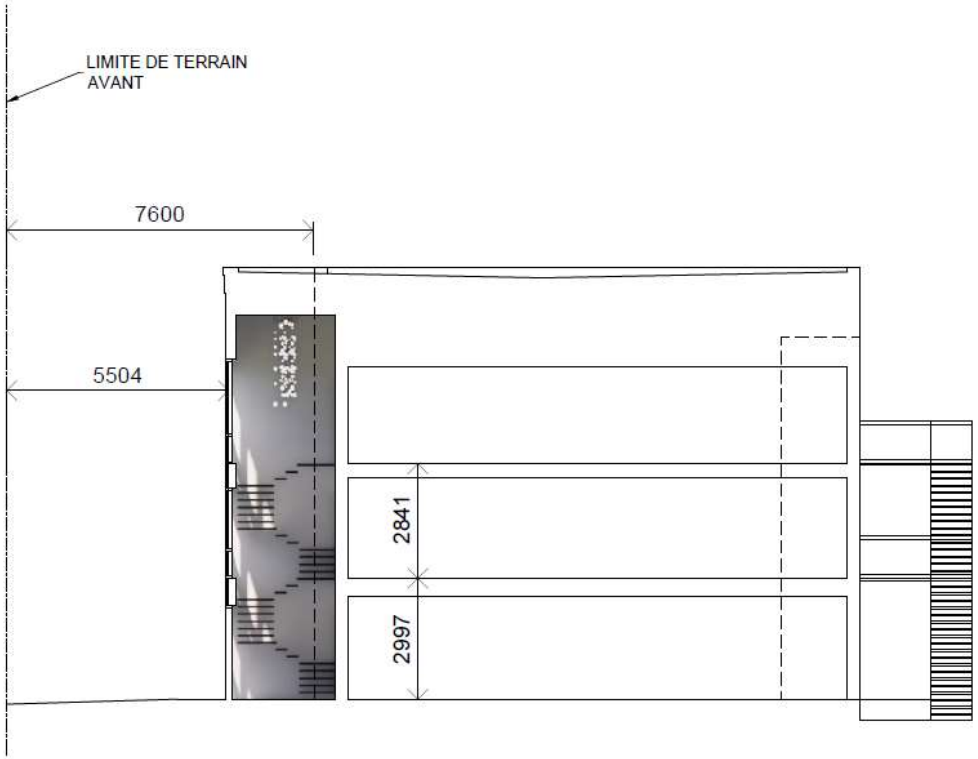

COUPE TRANSVERSALE
ÉCHELLE 1/100

P.A.MARQUIS, architecte
PIERRE-ANDRÉ MARQUIS, M.O.A.Q.
10101, AVE ROYALE,
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ,
QUÉBEC, G0A 3C0
Téléphone: 1.418.523-9108,
architecte@pamarquis.ca

Ordre des architectes du Québec
3886
PIERRE-ANDRÉ MARQUIS
ARCHITECTE

CLIENT:
M. FRÉDÉRIQUE TREMBLAY

PROJET:
AMÉNAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SUR 3 ÉTAGES
2123, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
ANCIENNE-LORETTE, QC.,

TITRE:
DEMANDE DE DÉROGATION
ECHELLE:
1/100

DATE:
09/04/2024

N0. PROJET:
P.590_A.11-24

04
04

PLANS D'ARCHITECTURE

ÉLÉVATION AVANT

ÉCHELLE 1/150

ÉLÉVATION PARTIELLE

ÉCHELLE 1/100

NOTES:

1. PAREMENT DE PIERRE SIMILAIRE À L'EXISTANT SUR LES CÔTÉS ET EN FAÇADE DE LA NOUVELLE CAGE D'ESCALIER
2. MUR RIDEAU EN ALUMINIUM ANODISÉ NOIR À L'EXTÉRIEUR ET VERRE TYMPAN COULEUR NOIR
3. NOUVELLES LUCARNES RECOUVERTES DU MÊME MÉTAL QUE L'EXISTANT. LE FASCIA AINSI QUE LE SOFFITE DE CHACUNE DE CES NOUVELLES LUCARNES SERONT DE COULEUR BLANC

ESQUISSES VISUELLES

P.A.MARQUIS, architecte
PIERRE-ANDRÉ MARQUIS, M.O.A.Q.
10101, AVE ROYALE,
STE-ANNE-DE-BEAUPRÉ,
QUÉBEC, G0A 3C0
Téléphone: 1.418.523-9108,
architecte@pamarquis.ca

Ordre des architectes du Québec
3886
PIERRE-ANDRÉ MARQUIS
ARCHITECTE

CLIENT:
M. FRÉDÉRIQUE TREMBLAY

PROJET:
AMÉNAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SUR 3 ÉTAGES
2123, RUE ST-JEAN-BAPTISTE
ANCIENNE-LORETTE, QC.,

TITRE:
DEMANDE DE DÉROGATION
ECHELLE:
AUCUNE

DATE:
09/04/2024

N0. PROJET:
P.590_A.11-24

02
04

Ville de L'Ancienne-Lorette
On est unique

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ET PIIA
6300, BOULEVARD WILFRID-HAMEL

C-V/B2
R-B7
C-V/D1
R-A/B21
P-B3
R-A/B65
Rue du Moulin
Rue Notre-Dame
Rue du Vison
R-A/B8
R-C/D1
R-A/B5
R-A/B9
R-A/C2
R-A/B6
R-A/B66
R-C/D4
Rue Grenet
C-C7
Rue Marchet
R-M1
R-A/B73
R-A/B12
R-A/B11
C-C6
R-C19
C-C5
Rue Saint-Cyrille
Rue du Couvent
R-A/B71
U-B1
R-C20
R-C/D2
Rue des Pionniers
Rue Turmel
Bandes cyclables Turmel
R-A/A6
R-B17
R-C16
R-C/B2
R-A/B13
Rue des Braves
Boulevard Wilfrid-Hamel
Rue Valets
I-A1
R-C/A1
Bande cyclable Saint-Paul
Rue Napoléon
R-C10
Piste cyclable Notre-Dame
C-C3
R-A/B15
R-B15
Route de l'Aéroport
U-A1
R-A/D1
R-A/B16
R-C100
Rue de la Colline
Rue des Coteaux
R-A/B76
R-C17
R-C102
Rue de la Pente
Boulevard Wilfrid-Hamel
École secondaire Collège De Champigny
C-C2
C-C/M1
Rue Yvon-Dolbec
P-A4
P-C1
C-C1
Avenue Jules-Verne
C-C/D1

Rue des Braves
Boulevard Wilfrid-Hamel
Boulevard Wilfrid-Hamel
#6320
#6310
#6300
#6280
#6315

6300

NATURE DE LA DEMANDE

Permettre l'agrandissement et la rénovation extérieur du bâtiment principal commercial avec un coefficient d'occupation du sol de 0,18, alors que le minimum prescrit par le *Règlement de zonage n^{o} V-965-89* est de 0,25.

PLAN PROJET D'IMPLANTATION

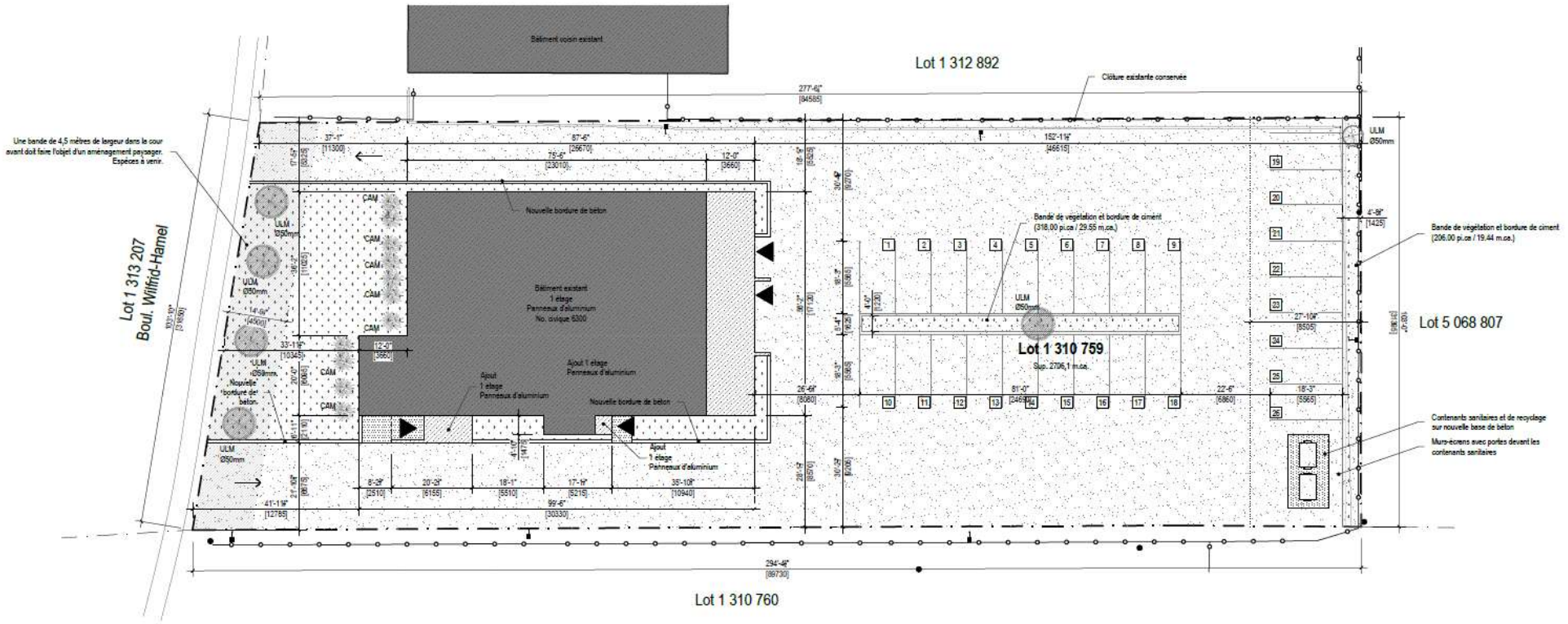

PLANS ARCHITECTURE

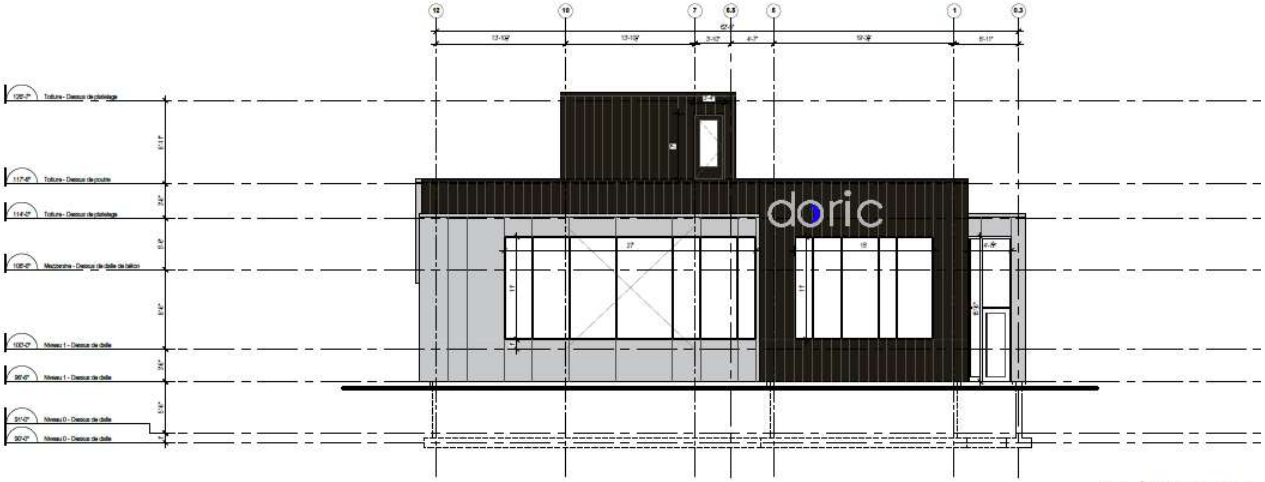

01 Élévation Frontale

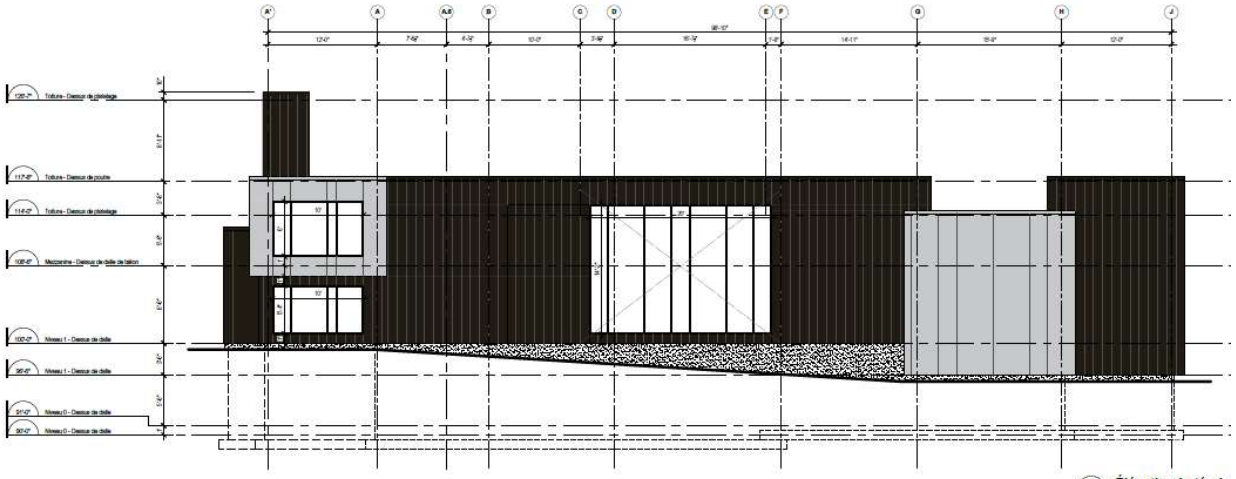

02 Élévation Latérale

Légende

- Élément à conserver et à protéger pendant toute la durée des travaux.
- Élément à construire.
- Zone non-touchée par les travaux.
- Panneau d'aluminium. Voir A000.
- Panneau d'aluminium. Voir A000.
- C.XX — Note de construction.

PLANS ARCHITECTURE

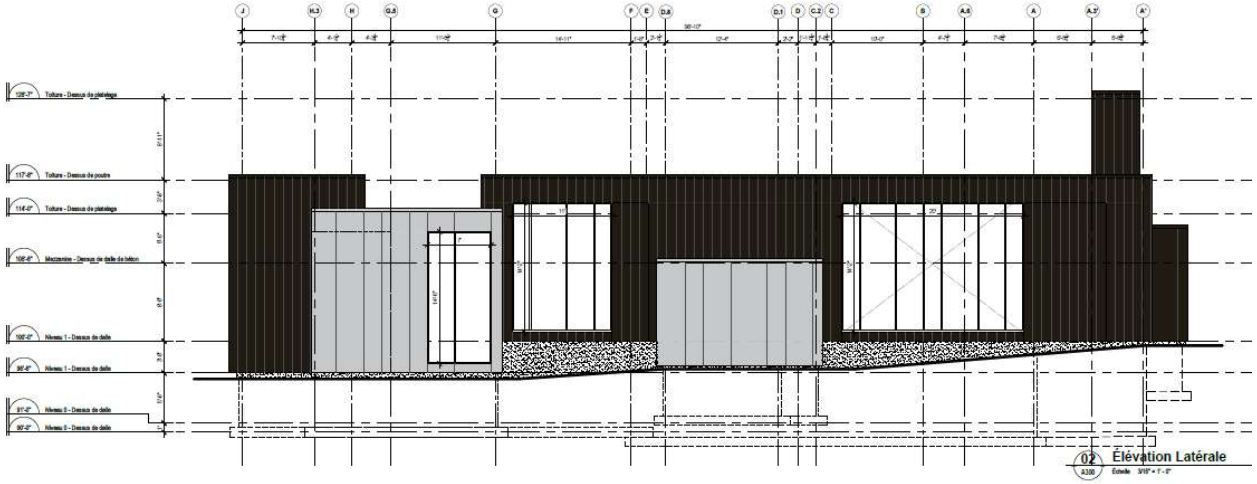

02 Élévation Latérale
A300 Échelle 3/16" = 1'-0"

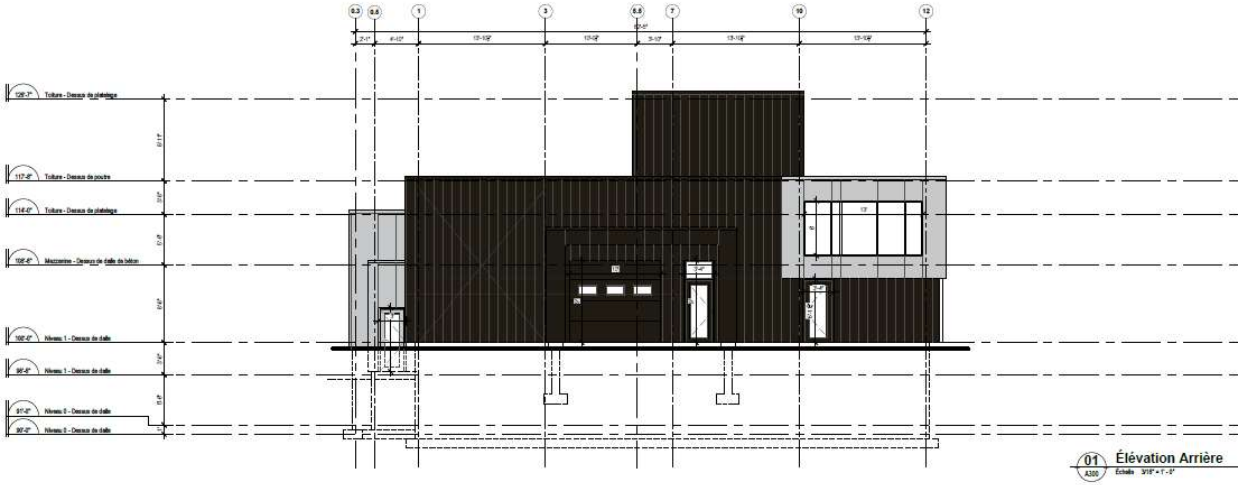

01 Élévation Arrière
A300 Échelle 3/16" = 1'-0"

Légende

- Élément à conserver et à protéger pendant toute la durée des travaux.
- Élément à construire.
- Zone non-touchée par les travaux.
- Panneau d'aluminium. Voir A000.
- Panneau d'aluminium. Voir A000.
- C.XX — Note de construction.

ESQUISSES VISUELLES

Élévation frontale

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Acorn Grey
- Dimensions: Largeur : 12"
  Longueur : variable

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Blanc
- Dimensions: Largeur : 12",24",36" et 48"
  Longueur : variable

Mur de fondation:
- Parement de crépi projeté
- Compagnie: Adex
- Couleur: X-210-1E

Portes, mur-rideaux et solinages en aluminium
- Couleur: Gentek 5P6 (Mineai de fer)
- Couleur: Gentek 430(Blanc Pur)
- Couleur meneau intérieur: Anodisé

ESQUISSES VISUELLES

Élévation latérale

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Acorn Grey
- Dimensions: Largeur : 12"
  Longueur : variable

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Blanc
- Dimensions: Largeur : 12",24",36" et 48"
  Longueur : variable

Mur de fondation:
- Parement de crépi projeté
- Compagnie: Adex
- Couleur: X-210-1E

Portes, mur-rideaux et solinages en aluminium
- Couleur: Gentek 5P6 (Mineai de fer)
- Couleur: Gentek 430(Blanc Pur)
- Couleur meneau intérieur: Anodisé

ESQUISSES VISUELLES

Élévation latérale

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Acorn Grey
- Dimensions: Largeur : 12"
  Longueur : variable

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Blanc
- Dimensions: Largeur : 12",24",36" et 48"
  Longueur : variable

Mur de fondation:
- Parement de crépi projeté
- Compagnie: Adex
- Couleur: X-210-1E

Portes, mur-rideaux et solinages en aluminium
- Couleur: Gentek 5P6 (Mineai de fer)
- Couleur: Gentek 430(Blanc Pur)
- Couleur meneau intérieur: Anodisé

ESQUISSES VISUELLES

Perspective Arrière

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Acorn Grey
- Dimensions: Largeur : 12"
  Longueur : variable

Mur :
- Parement de panneaux d'aluminium
- Compagnie: AL13
- Couleur: Blanc
- Dimensions: Largeur : 12",24",36" et 48"
  Longueur : variable

Mur de fondation:
- Parement de crépi projeté
- Compagnie: Adex
- Couleur: X-210-1E

Portes, mur-rideaux et solinages en aluminium
- Couleur: Gentek 5P6 (Mineai de fer)
- Couleur: Gentek 430(Blanc Pur)
- Couleur meneau intérieur: Anodisé

Gentek 430(Blanc Pur)

Ville de
L'Ancienne-Lorette
On est unique

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
6380, BOULEVARD WILFRID-HAMEL

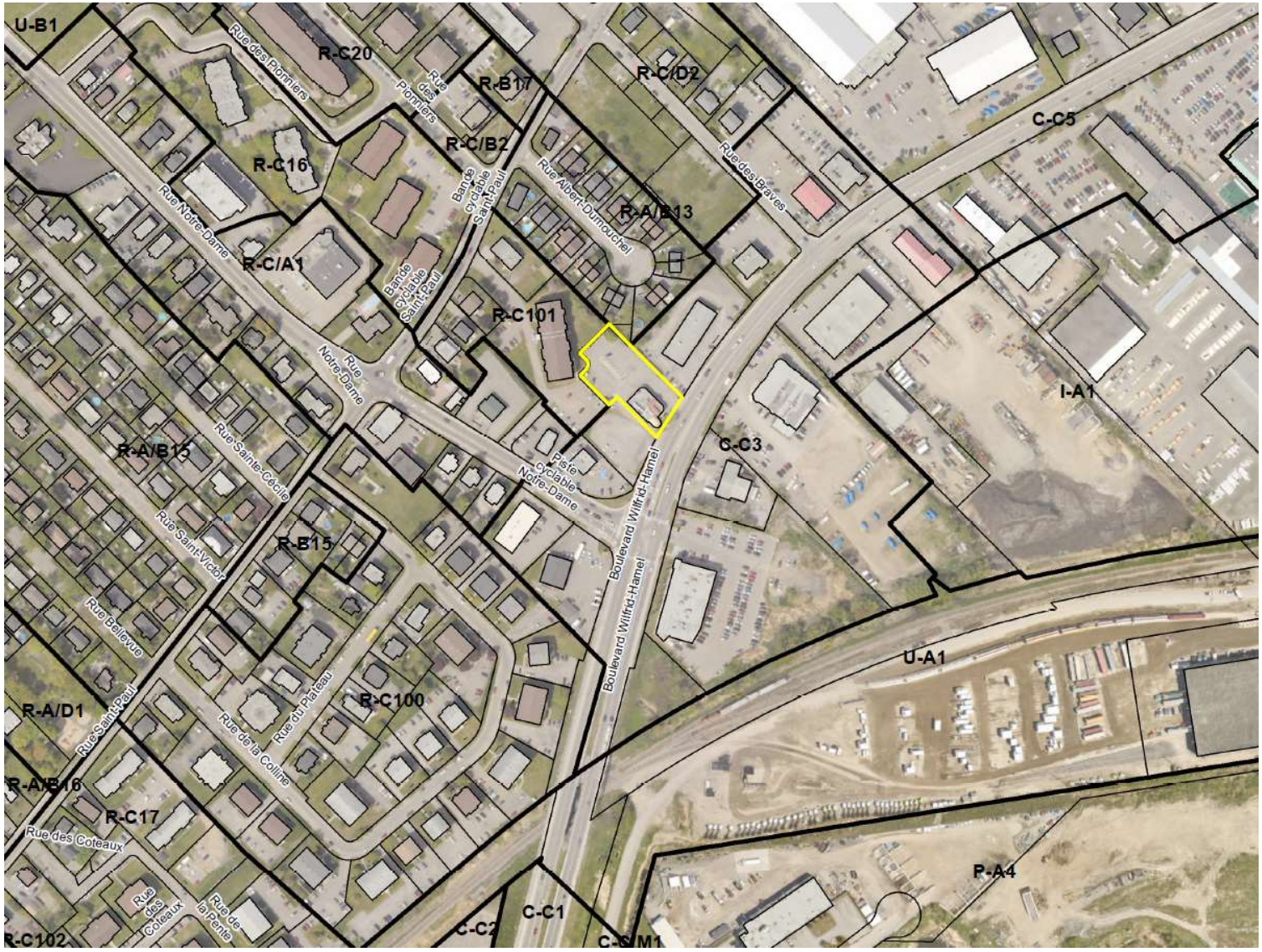
U-B1
R-C20
Rue des Pionniers
Rue des Pionniers
R-B17
R-C/D2
C-C5
R-C/B2
R-C16
Bande cyclable Saint-Paul
Rue Albert-Dumouchel
Rue des Braves
R-A/B13
Rue Notre-Dame
R-C/A1
Bande cyclable Saint-Paul
R-C101
Rue Notre-Dame
I-A1
Rue Sainte-Cécile
R-A/B15
C-C3
Piste cyclable Notre-Dame
Boulevard Wilfrid-Hamel
Rue Saint-Victor
R-B15
Boulevard Wilfrid-Hamel
Rue Bellevue
U-A1
R-A/D1
Rue Saint-Paul
Rue du Plateau
R-C100
Rue de la Colline
R-A/B16
R-C17
Rue des Coteaux
P-A4
Rue des Coteaux
Rue de la Pente
R-C102
C-C2
C-C1
C-C/M1

#1358
#1355
#6366-#6380
#6340
Boulevard Wilfrid-Hamel
Boulevard Wilfrid-Hamel
#6365

Ashton

NATURE DE LA DEMANDE

Permettre l’installation d’une enseigne sur pylône à une distance de 2 mètres de la ligne de rue, alors que le minimum prescrit par le *Règlement de zonage n^{o}V-965-89* est de 6 mètres.

L’enseigne a été endommagée à la suite de forts vents à la fin février 2024

IMPLANTATION

Définition ligne de rue

Ligne de démarcation délimitée par la surface du terrain occupé par la rue, notamment les chaînes de rue, trottoirs, pistes cyclables, bandes cyclables et autres aménagements semblables. (2020)

Certificat d'autorisation 1995

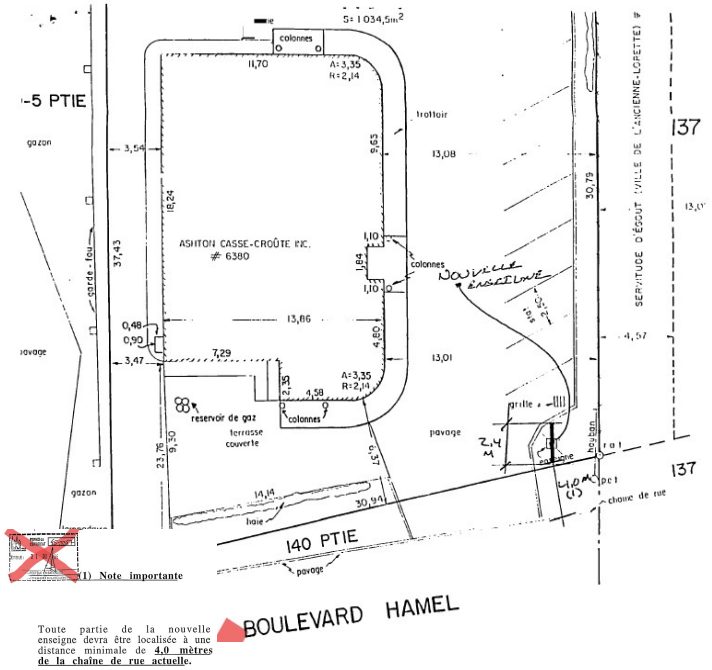

Anciennement la ligne de rue était calculée à partir de la voie publique

PLAN ENSEIGNE

élévation : 3/8'' = 1'

profil

mise en situation

actuellement

Un (1) nouveau pylône

1. Poteau en acier peint en silver
Boiters en aluminium peints en rouge, bourgogne et blanc
Moulures d'aluminium et H-diviseur peints en rouge, bourgogne et blanc
Faces d'acrylique 3/16 blanc translucide
Coloration de vinyle autocollant
Éclairage interne aux leds blancs
Installation sur base de béton existante

SUPERFICIE : 50.5 p.c. / 4.69 m.c.

Coloration

- A silver lechler std semi-lustré
- B pms 032 3M 3630-163 lechler R3140
- C pms 202 A9370-T lechler R3255
- D blanc lechler std semi-lustré

4	2024-04-03	AB	adresse
3	--	AB	--
2	--	AB	--
1	2024-01-25	AB	forme des boitiers

Posimage
6285, boul. Hamel O, L'Ancienne-Lorette, Québec, G2E 5W2 418 877-2775 1 877 767-4624
www.posimage.com

Client **Ashton L'Ancienne-Lorette**
Site 6380, boul. Wilfrid-Hamel L'Ancienne-Lorette (Qc) G2E 2H9

Conseiller **Martin Boisvert**
Date 2024-01-23
Designer Amélie Bélanger

Approbation du client

Date

Posimage Inc. est titulaire de tous les droits d'auteur de ce document. Toute reproduction partielle ou totale constitue légalement une fraude et est passible de poursuites judiciaires. Les montages visuels sont à titre indicatifs et peuvent différer légèrement de la réalité.

AB-2024-078-01